

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(DB)

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil onze,
le : **Judi 3 FEVRIER**, à dix-neuf heures quinze,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PINOT, Maire.

Nombre de Conseillers :
en exercice : 29
présents : 17
votants : 21

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 Janvier 2011

OBJET :

**AUTORISATION
DONNEE
AU MAIRE POUR
LE VERSEMENT
D'AVANCE SUR
SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT
2011 AU CLUB
CAA RUGBY**

PRESENTS : M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE,
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Claude BELLUCO,
Mme Chantal LESAVETIER, M. Hervé BELLOC, Mlle Christelle HYVARD,
Mme Mireille NOGUET, M. Philippe SARTHOUT, M. Yakup ALTUN, M.
Dominique CLOUARD, M. Franck MÉTIER, M. Franck ESTEBAN, Mme
Claudette PROSARPIO, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENOTRE,.

Absents ou excusés : M. Gérard ALLIGUIÉ qui a donné pouvoir à M. PINOT, M.
Frédéric PROVOTELLE, Mlle Valérie GHARBI qui a donné pouvoir à Mme
DUVAL, Mme Elisabeth FOULON, M. Michel PERROTTE, Mlle Souad EL
MANAA qui a donné pouvoir à Mme LESAVETIER, Mme Anne ZEYMES-
LEBELLEC, M. Gilbert MORAND, M. Didier COUSIN, M. Christian TAUPIN,
M. Jacques FRENEHARD, Mme Marie-Chantal GAGEZ qui a donné pouvoir à
M. GOUSSIN.

Madame CLOUCHÉ a été nommée Secrétaire de Séance.

Le calendrier budgétaire d'une collectivité locale impose que le budget de cette dernière
soit impérativement voté au 30 mars de l'année en cours, soit avec un décalage de trois
mois avec le début de l'année civile.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **08 FEV. 2011**

Publié

le : **08 FEV. 2011**

Le Maire,

Thierry PINOT



Pour pallier à ces différents soucis financiers,
Et suite à l'exposé de Monsieur le Maire concernant la situation financière du club,

Le Conseil Municipal,
Par 19 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme LESAVETIER) et 1 ABSTENTION (M.
CLOUARD),

- **AUTORISE Monsieur le Maire** à procéder à la désignation d'un Commissaire
aux comptes pour connaître son avis sur la situation financière du Club ;

- **AUTORISE Monsieur le Maire** à ordonnancer et liquider une avance d'un montant de **4 000 €** sur la subvention de fonctionnement 2011 qui sera allouée au Club CAA Rugby lors du vote du budget ;
- **DIT** que cette avance est destinée à assurer les salaires du mois de janvier dus aux employés ;
- **DIT** que les crédits seront prélevés sur le chapitre 40 article 6574 103 Subventions aux organismes de droit privé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Thierry PINOT